

Motifs de la décision prise suite aux commentaires du public
Consultation du 27 octobre au 17 novembre 2020

Projet d'arrêté portant désignation du site Natura 2000
« Ruisseaux de la région de Neuvic »

Aucun avis n'ayant été émis lors de la consultation, il est décidé de conserver le projet d'arrêté dans la version soumise à la consultation du public.